

l'arrangement intérieur de l'église, ils y auraient gravé des inscriptions slaves et causé beaucoup d'autres dommages, comme ils l'avaient tenté plusieurs fois. De même, la clause relative à l'exclusion des Grecs non domiciliés à Skopia d'une manière permanente, aurait servi de prétexte pour combattre toutes les décisions antérieures et postérieures de la communauté, en alléguant l'incorrection des registres d'inscription communaux. C'est pourquoi les Grecs décidèrent de rester une communauté distincte de celle des Serbes, en fixant avec précision les droits et les prérogatives respectives de chacune, sur la base des propositions conciliatrices de l'envoyé du Phanar.

Le patriarcat résolut donc de mettre en pratique ces propositions, malgré les réclamations serbes, et choisit la prochaine fête de Noël pour la première célébration des deux messes. Les Grecs se réunirent à l'église, en très grand nombre et dans le plus grand ordre, de sorte que leur office put être célébré sans le moindre incident. Pendant ce temps, environ 300 paysans conduits par un maître d'école serbe s'étaient groupés devant la porte de l'église. A peine les Grecs se furent-ils éloignés qu'ils se précipitèrent dans le lieu saint, maltraitèrent le sacristain grec, coupèrent et foulèrent aux pieds les pains consacrés, et commirent toutes sortes d'actions indignes.

Malgré cette conduite odieuse, le patriarcat se laissa entraîner à faire encore d'autres concessions. Il ne révoqua pas le métropolitain Ambrosios, mais il l'invita à prendre, en qualité de représentant de l'archevêché et de membre du Saint-Synode, son domicile à Constantinople. L'administration de la métropole fut confiée à l'archimandrite Firmilianos, qui exerça seulement ses fonctions à titre de suppléant. Ce dernier possède la langue serbe et jouit des bonnes grâces du parti serbe. Il a été autrefois recteur de la Faculté de théologie de